



DEGRE 3 EQUITATION

REGLEMENT

Applicable au 15 Septembre 2010

I-	Objectifs du dispositif fédéral des Degrés	2
II-	Préambule	2
III-	Épreuves de l'examen.....	2
1.	Test 1 test de travail à pied	2
a)	Compétences évaluées.....	2
b)	Déroulement :.....	2
c)	Évaluation :.....	3
2.	Test 2 : Évaluation d'un cheval inconnu.....	3
a)	Compétences évaluées.....	3
b)	Déroulement.....	3
c)	Évaluation.....	3
3.	Test 3 : Test de Dressage.....	3
a)	Compétences évaluées.....	3
b)	Déroulement.....	3
c)	Durée	3
d)	Évaluation.....	3
e)	Obtention par des résultats en compétition :	3
4.	Test 4 : Test de Saut D'Obstacles.	3
a)	Compétences évaluées.....	3
b)	Déroulement.....	3
c)	Évaluation.....	4
d)	Obtention par des résultats en compétition :	4
5.	Test 5 : Test de Cross.....	4
a)	Compétence évaluée	4
b)	Évaluation.....	4
c)	Obtention par résultats sur épreuves de cross de compétition de CCE	4
IV-	Session d'examen	4
V-	Inscription	4
VI-	Jury	4
VII-	Validation	5
1.	Validation de tests en situation d'examen.....	5
2.	Validation de tests par la prise en compte de résultats en compétition :	5
VIII-	Tableau récapitulatif des résultats en compétition permettant d'obtenir un ou des tests	5
IX-	Conditions générales, tenue, harnachements	6
X-	Résultats des tests, attribution du Degré 3.....	6
XI-	Annexe 1 : Grille d'évaluation Test 1 : Travail en longe enrêné.....	7
XII-	Annexe 2 : Grille d'évaluation test 1 : Travail aux longues rênes.....	8
XIII-	Annexe 3 : Grille d'évaluation test 2 : cheval inconnu.....	9
XIV-	Annexe 4 : Grille d'évaluation test 3 : Dressage.....	10
XV-	Annexe 5 : Grille d'évaluation test 4 : Sauts d' Obstacles.....	12

I- Objectifs du dispositif fédéral des Degrés

- ▶ Harmoniser l'évaluation des acquis par des références nationales homogènes sur tout le territoire français.
- ▶ Proposer aux cavaliers des objectifs d'évaluation de leurs acquis dans le cadre de sessions organisées par les CRE et dont le jury est présidé et harmonisé par un cadre technique d'état.
- ▶ Offrir un projet d'approfondissement de leurs connaissances et compétences à des cavaliers motivés par la validation formelle de leurs acquis.
- ▶ Valoriser et valider des compétences en rapport direct avec l'autonomie pour le Degré 1, plus transversales d'homme de cheval pour le Degré 2 (équitation et tourisme équestre), de maîtrise des fondamentaux techniques des disciplines sportives olympiques pour le Degré 3 Équitation et de celles en lien avec le tourisme et la pratique de pleine nature pour le Degré 3 Tourisme Equestre.
- ▶ Proposer une filière d'examen validant des compétences étendues utiles pour les futurs propriétaires et les futurs professionnels.
- ▶ Mettre en place des Degrés fédéraux correspondants au niveau d'entrée et de sortie des tests de pratique équestre des diplômes d'état et prenant en compte les résultats sportifs.

II- Préambule

Le Degré 3 Équitation valide chez un cavalier les compétences lui permettant de conduire et d'expliquer un travail à la longe ou aux longues rênes, d'utiliser rationnellement un cheval dans le cadre d'épreuves sportives ou de leur préparation, ainsi que d'évaluer un cheval au travers de son modèle, de ses aptitudes, de son comportement et de son dressage.

Il se compose de 5 tests :

1. Test de travail à pied
2. Test d'évaluation d'un cheval inconnu
3. Test de Dressage
4. Test de Saut d'Obstacle
5. Test de cross

Les tests 3, 4 et 5 peuvent être obtenus par équivalence de résultats en compétition.

Le Degré 3 Équitation donne par équivalence l'UC 9 du BPJEPS Équitation – Arrêté du 30 juillet 2010 portant modification de l'arrêté du décembre 2008 fixant les équivalences entre les différentes certifications et le BPJEPSQ Activités Équestres.

III- Épreuves de l'examen

1. Test 1 test de travail à pied

a) Compétences évaluées

Être capable de présenter une séance de travail à pied à la longe ou aux longues rênes et d'expliquer son travail.

b) Déroulement :

Le candidat tire au sort le type de travail qu'il doit présenter. Le lieu d'évolution comporte des barres au sol. Le candidat vient avec son propre matériel, en tenue de cavalier, gants obligatoires. Une aide est mise à la disposition du candidat par l'organisateur pour installer les barres si besoin.

Durée : 20 minutes :

- ▶ 15 mn de travail devant le jury dont 10 mn de travail effectif et 5 mn supplémentaires pour l'entrée, la sortie et permettre au cheval et au candidat de s'approprier les lieux. Pendant cette période, le candidat est observé par le jury.
- ▶ 5 mn d'entretien.

Le cheval est préalablement équipé et détendu par le candidat. Durant la présentation devant le jury, le candidat travaille le cheval ou le poney aux trois allures en incluant :

- ❖ Pour le travail à la longe enrênée
 - au moins un changement de main
 - modification du diamètre du cercle
 - déplacement du cercle
 - des transitions et des arrêts
- ❖ Pour le travail aux longues rênes : une partie de travail sur le cercle et une partie de travail derrière le cheval incluant :

- changements de main avec au moins une serpentine
- modification du diamètre du cercle
- déplacement du cercle, enchaînement cercle ligne droite
- transitions

c) Évaluation :

Le candidat est évalué sur sa prestation et son analyse en utilisant la grille d'évaluation réglementaire - annexe 1 pour le travail à la longe, annexe 2 pour le travail aux longues rênes.

Résultat : Acquis / non acquis.

2. Test 2 : Évaluation d'un cheval inconnu.

a) Compétences évaluées

Être capable d'effectuer une évaluation du modèle, des aptitudes, du dressage et du comportement d'un cheval et de l'expliquer.

b) Déroulement

Durée 40 minutes :

- 10 minutes pour prendre contact au box, préparer le cheval et l'amener sur le terrain.
- 20 minutes pour la partie montée devant le jury.
- 10 minutes d'entretien avec le jury.

Le candidat prépare, en présence du jury, un cheval « inconnu » tiré au sort dont on lui a présenté le livret, il l'amène au terrain de travail, et le travaille monté librement en utilisant s'il le souhaite le matériel mis à sa disposition (barres à terre, 3 obstacles fanionés - type détente de concours saut d'obstacles, hauteur maximum 1 mètre, piquets et tasses de pony-games, ballon de horse - ball.) Les candidats peuvent être jusqu'à 5 en même temps sur cette phase pratique.

Le candidat évalue le modèle, les aptitudes et le dressage du cheval et le situe dans le cadre d'une utilisation dans un centre équestre.

À la suite de cette phase le candidat s'entretient avec le jury, décrit le cheval, caractérise son fonctionnement, son comportement et son dressage. Dans le cas d'une évaluation collective de la partie montée, les entretiens seront passés individuellement et successivement ; les candidats doivent rester isolés dans l'attente de leur entretien.

c) Évaluation

L'épreuve est évaluée en utilisant la grille d'évaluation réglementaire – annexe 3.

Résultat : Acquis / Non Acquis.

3. Test 3 : Test de Dressage

a) Compétences évaluées

Être capable de présenter une maîtrise des fondamentaux techniques de la discipline du Dressage en présentant une reprise de Dressage Imposée.

b) Déroulement

Le cavalier présente la reprise imposée AM 3 Préliminaire.

c) Durée

Le temps total accordé pour cette partie est de 08 minutes.

d) Évaluation

Le candidat est évalué en utilisant la grille d'évaluation réglementaire- annexe 4

Résultat. : Acquis / Non acquis

e) Obtention par des résultats en compétition :

L'un ou l'autre de ces résultats permettent d'obtenir par équivalence le test de Dressage du Degré 3 Équitation :

- 2 résultats de 64 % ou plus dans une reprise de dressage FFE de niveau Am 3 Préliminaire ou supérieure - sauf reprise libre -
- 2 classements dans le premier quart d'une épreuve de CCE AM2 Grand Prix ou supérieure.

4. Test 4 : Test de Saut D'Obstacles.

a) Compétences évaluées

Être capable de présenter une maîtrise des fondamentaux techniques de la discipline du saut d'obstacle en présentant un parcours de CSO imposé.

b) Déroulement

Le cavalier effectue le parcours proposé comportant :

- ▶ 10 à 12 obstacles mobiles dont une combinaison minimum correspondant à un parcours de niveau Amateur 2 Grand prix
- ▶ Longueur du parcours 400 à 500 m pour une vitesse de 350 m / mn
- ▶ Hauteur des obstacles : 1, 05 / 1,10m

c) Évaluation

L'épreuve est évaluée en utilisant la grille d'évaluation réglementaire - annexe 5

Résultat : Acquis / Non acquis.

d) Obtention par des résultats en compétition :

L'un de ces résultats permet d'obtenir par équivalence le test de CSO du Degré 3 Équitation :

- 5 parcours sans faute dans une épreuve d'un niveau Amateur 2 GP ou supérieur sauf épreuves spéciales en CSO.
- 2 classements dans le premier quart d'épreuves hunter équitation AM2 GP ou épreuves GP Hunter de niveau supérieur.
- 2 classements dans le premier quart d'une épreuve de CCE AM2 Grand Prix ou supérieure.

5. Test 5 : Test de Cross

a) Compétence évaluée

Être capable de présenter une maîtrise des fondamentaux techniques de la discipline du Cross en présentant un parcours de cross imposé.

b) Évaluation

Ce test se valide uniquement par la prise en compte de parcours effectués en compétition de CCE AM 2 mini

c) Obtention par résultats sur épreuves de cross de compétition de CCE

Deux cross courus avec 5 pts maximum de pénalités dans une compétition :

- CCE AM 2 ou supérieure
ou
- CCE Préparatoire 3 (épreuve sur laquelle il est possible de ne courir que le test de cross),
permettent d'obtenir par équivalence le test de Cross.

IV- Session d'examen

L'organisateur d'un Degré 3 est soit la FFE, soit un CRE.

L'organisateur remplit une Déclaration Unique de Session d'Examen, DUSE, en précisant le président du jury, la composition des jurys d'évaluation, la ou les dates, le ou les lieux, le ou les tests organisés, le montant des droits d'examen perçu pour chaque test, ainsi que le nombre maximum de places ouvertes aux inscriptions.

La DUSE permet d'inscrire la session d'examen dans la liste des sessions de Degrés organisées, consultables sur www.ffe.com.

La session d'examen peut être organisée à différentes dates et sur différents lieux pour les différents tests ou pour l'ensemble des tests sur le même lieu à la même date.

Les tests 1 – travail à pied- et 2 – cheval inconnu - doivent toujours être organisés conjointement sur le même lieu à la même date

Le test 5 de cross ne peut être validé que par la voie de la compétition.

V- Inscription

Pour s'inscrire, les candidats doivent être détenteurs :

- d'une licence fédérale de compétition en cours de validité – LFC Club Amat ou Pro –
- du Galop 7 de cavalier

Les candidats s'inscrivent sur www.ffe.com par l'intermédiaire d'une structure adhérente à la FFE.

Un candidat peut être inscrit à l'ensemble des tests organisés lors de la session d'examen ou seulement à celui ou ceux qu'il choisit.

Les droits d'inscription à l'examen, mentionnés dans la DUSE, sont fixés par l'organisateur et lui reviennent après déduction de la part fédérale.

VI- Jury

Le jury est placé sous la présidence du représentant de la Direction Technique Nationale.

Le Président du jury et les différents jurys d'évaluation sont proposés dans la DUSE et validés par la Direction Technique Nationale.

Le Président du jury est le garant de la conformité des conditions techniques de déroulement et d'évaluation des épreuves.

Chaque jury d'évaluation d'une épreuve doit être composé de deux membres minimum titulaires de la licence pratiquant FFE de l'année en cours et nommés pour leur expérience et leur compétence dans l'épreuve jugée.

VII- Validation

Un test validé est valable pendant 2 ans à compter de la date de la session d'examen.

1. Validation de tests en situation d'examen

Les procédures administratives de validation d'épreuves évaluées et validées lors d'un examen sont effectuées par l'organisateur - CRE ou FFE.

2. Validation de tests par la prise en compte de résultats en compétition :







Les résultats en compétition doivent dater de moins de 3 ans à la date de la demande.

Les résultats permettant d'obtenir la validation d'un ou de plusieurs tests sont définis et listés dans le tableau chapitre VIII de ce règlement. Les procédures administratives de validation de(s) test(s) du Degré 3 acquis par équivalence de résultats en compétition sont effectuées par la Direction Technique Nationale sur demande du candidat envoyée par courrier à FFE Formation.

Le courrier de demande se compose de :

- ▶ Une demande rédigée sur papier libre et signée faisant état de l'identité et du numéro de licence du demandeur, du ou des tests demandés en équivalence et listant les performances à prendre en référence, en attestant sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et la validité des documents joints.
- ▶ L'impression des résultats individuels ou des classements dans les épreuves issus du site ffe.com (à l'exclusion de tout autre site) permettant de prouver les résultats à prendre en compte pour délivrer le ou les tests correspondants
- ▶ Une photocopie d'une pièce d'identité – carte nationale d'identité ou passeport.

VIII- Tableau récapitulatif des résultats en compétition permettant d'obtenir un ou des tests

Performances en compétition datant de moins de 3 ans à la date de la demande	TEST(s) du Degré 3 Obtenu(s) par équivalence
 2 résultats de 64 % ou plus dans une reprise de dressage FFE de niveau Am 3 Préliminaire ou supérieure - sauf reprise libre-	DRESSAGE : TEST 3
 5 parcours sans faute dans une épreuve d'un niveau Amateur 2 GP ou supérieur sauf épreuves spéciales en CSO. Ou  2 classements dans le premier quart d'épreuves hunter équitation AM2 GP ou épreuves GP Hunter de niveau supérieur	SAUTS d'OBSTACLES : TEST 4
 2 cross courus avec 5 pts maximum de pénalités dans une compétition de CCE AM 2 ou supérieure Ou  2 cross courus avec 5 pts maximum de pénalités dans une compétition CCE Préparatoire 3 (épreuve sur laquelle il est possible de ne courir que le test de cross),	CROSS : TEST 5
 2 classements dans le premier quart d'une épreuve de CCE AM2 Grand Prix ou supérieure	DRESSAGE + CSO + CROSS = Tests 3 + 4 + 5

IX- Conditions générales, tenue, harnachements.

- ▶ Les conditions générales d'organisation, de déroulement des tests, de tenue et de harnachement sont conformes au Règlement des compétitions Amateur de la discipline pour les tests de Dressage de CSO.
- ▶ Pour le test de travail à pied : tenue de cavalier propre et correcte ou de compétition, cheveux attachés, tête couverte par une protection céphalique, un chapeau ou une casquette.
- ▶ Pour le test d'évaluation du cheval inconnu : tenue de cavalier propre et correcte ou de compétition, protection céphalique aux normes, protège dos autorisé. Harnachement et embouchure simple fournis par la structure ou usage de harnachement et de mors personnels si souhaité uniquement si ils sont validés par la personne de la structure d'accueil désignée comme responsable du déroulement de l'épreuve.

X- Résultats des tests, attribution du Degré 3

1 Évaluation test TAP	NON ACQUIS	ACQUIS*
2.Évaluation test du cheval inconnu	NON ACQUIS	ACQUIS*
3 Évaluation test Dressage	NON ACQUIS	ACQUIS*
4 Évaluation test CSO	NON ACQUIS	ACQUIS*
5 Évaluation test Cross	NON ACQUIS	ACQUIS*

Degré 3 Équitation	Un ou plusieurs des 5 tests non acquis	Les 5 tests acquis
	NON ACQUIS	ACQUIS

*En cas de validation partielle, un test acquis est valable 2 ans

Lorsque le Degré 3 est acquis, le candidat reçoit de la FFE un diplôme adressé au domicile figurant sur sa licence

XI- Annexe 1 : Grille d'évaluation test 1 - Travail en longe enrêné

Lieu / Date :

Nom du candidat / Prénom :

Durée : 20 minutes : 15 mn de travail devant le jury dont 10 mn de travail effectif et 5 mn supplémentaires pour l'entrée, la sortie et permettre au cheval et au candidat de s'approprier les lieux. Pendant cette période, le candidat est observé par le jury. Puis 5 mn d'entretien.

Le cheval est préalablement équipé et détendu par le candidat. Durant la présentation devant le jury, le candidat travaille le cheval ou le poney aux trois allures en incluant :

- au moins un changement de main
- déplacement du cercle
- modification du diamètre du cercle
- transitions et des arrêts

Le lieu d'évolution comporte des barres au sol. Le candidat vient avec son propre matériel, en tenue de cavalier, gants obligatoires. 1 aide est mise à la disposition du candidat par l'organisateur pour installer les barres si besoin.

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
Réglages et utilisation des harnachements et de l'enrènement			
Position et déplacements du longeur : <ul style="list-style-type: none"> • Pour amener son cheval sur le terrain • Pour le mettre en mouvement • Pour modifier : <ul style="list-style-type: none"> ➢ la dimension du cercle, ➢ la place du cercle ➢ les allures ou l'amplitude des allures 			
Utilisation claire et précise des codes, voix, tension de la longe. Bon usage de la chambrière			
Adaptation aux situations et au comportement du cheval			
Correction du travail : justesse de la locomotion et de l'attitude			
<u>Respect de la sécurité :</u> Des tiers : espace clos Du longeur Du cheval : protections, réglages progressif de l'enrènement, choix des exercices, allures, taille du cercle.			
<u>Cohérence et efficacité du travail</u>			
<u>Analyse par le candidat de sa prestation :</u> Capacité d'analyse et d'explicitation Précision et qualité du vocabulaire utilisé Connaissances techniques			
TOTAL : 6 Acquis minimum pour que le test soit acquis dont 3 Soulignés : Acquis incontournables			
Commentaires obligatoires si non acquis :			
Résultat du test 1.		<input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non Acquis
Jury 1 Nom :	Jury 2 Nom :		
Prénom :	Prénom :		
N° de licence :	N° de licence :		
Signature	Signature		

XII- Annexe 2 : Grille d'évaluation test 1 - Travail aux longues rênes

Lieu / Date :

Nom du candidat / Prénom :

Durée : 20 minutes : 15 mn de travail dont 10 mn de travail effectif et 5 mn supplémentaires pour l'entrée, la sortie et permettre au cheval et au candidat de s'approprier les lieux. Pendant cette période, le candidat est observé par le jury. Puis 5 mn d'entretien.

Le cheval est préalablement équipé et détendu par le candidat. Durant la présentation devant le jury, le candidat travaille le cheval ou le poney aux trois allures avec une partie de travail sur le cercle et une partie de travail derrière le cheval incluant :

- changement de main, au moins une serpentine
- déplacement du cercle, enchaînement cercle ligne droite
- modification du diamètre du cercle
- transitions

Le lieu d'évolution comporte des barres au sol. Le candidat vient avec son propre matériel, en tenue de cavalier, gants obligatoires. Une aide est mise à la disposition du candidat par l'organisateur pour installer les barres si besoin.

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
Réglages du harnachement			
Position et déplacements du longeur : <ul style="list-style-type: none"> • Pour amener son cheval sur le terrain • Pour le mettre en mouvement • Pour modifier : <ul style="list-style-type: none"> ➢ La direction, ➢ Les courbes ➢ Les allures ou l'amplitude des allures 			
Utilisation claire et précise des codes, voix, stick Tension des longues rênes			
Adaptation aux situations et au comportement du cheval			
Correction du travail et accord des aides : Justesse de la locomotion et de l'attitude Activité, fluidité			
<u>Respect de la sécurité :</u> Des tiers : espace clos Du longeur Du cheval : protections, choix exercices, allures, taille du cercle			
<u>Cohérence et efficacité du travail</u>			
<u>Analyse par le candidat de sa prestation :</u> Capacité d'analyse et d'explicitation Précision et qualité du vocabulaire utilisé Connaissances techniques			
TOTAL : 6 Acquis minimum pour que le test soit acquis dont 3 Soulignés : Acquis incontournables			
Commentaires obligatoires si non acquis :			
Résultat du test 1.		<input type="checkbox"/> Acquis <input type="checkbox"/> Non Acquis	
jury 1 Nom : Prénom : N° de licence : Signature		Jury 2 Nom : Prénom : N° de licence : Signature	

XIII- Annexe 3 : Grille d'évaluation test 2 - cheval inconnu

Lieu / Date
Nom du candidat / Prénom

Durée 40 minutes :

- 10 minutes pour prendre contact au box préparer le cheval et l'amener sur le terrain
- 20 minutes : pour la partie montée devant le jury
- 10 minutes : entretien avec le jury

Le candidat prépare, en présence du jury, un cheval « inconnu » tiré au sort dont on lui a présenté le livret, il l'amène au terrain de travail, et le travaille monté librement en utilisant s'il le souhaite le matériel mis à sa disposition (barres à terre, 3 obstacles fanionés type détente de concours saut d'obstacles, hauteur maximum 1 mètre, piquets et tasses de pony-games, ballon de hors- ball. Les candidats peuvent être jusqu'à 5 en même temps sur cette phase pratique.

Le candidat évalue le modèle les aptitudes et le dressage du cheval et le situe dans le cadre d'une utilisation par un centre équestre pour ses cavaliers.

A la suite de cette phase le candidat s'entretient avec le jury, décrit le cheval, caractérise son fonctionnement son comportement et son dressage. Dans le cas d'une évaluation collective de la partie montée les entretiens seront passés individuellement et successivement ; les candidats doivent rester isolés dans l'attente de leur entretien.

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
Situation pratique			
<u>Utilise et adapte des situations permettant de juger le niveau de dressage d'un équidé : respect des aides, niveau de Dressage, ...</u>			
Utilise et adapte des situations pertinentes pour juger des capacités physiques et morales d'un équidé. : locomotion, équilibre, confiance, calme...			
<u>Utilise et adapte des situations pertinentes pour juger de l'utilisation d'un équidé par rapport à son utilisation dans un centre équestre</u>			
Entretien			
caractérise le modèle : type, qualités, défauts avec pertinence			
Évalue les aptitudes et le comportement avec pertinence Les situe dans le cadre du centre équestre			
<u>Explicite ses choix, ses sensations, ses jugements en utilisant un vocabulaire technique adapté</u>			
<u>Fait état de connaissances théoriques et professionnelles dans le travail et la préparation du cheval</u>			
TOTAL : 4 Soulignés : Acquis incontournables 5 Acquis minimum / 7 pour que le test soit acquis			
Commentaires obligatoires si non acquis :			
Résultat du test 2 Cheval inconnu.		<input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non Acquis
jury 1 Nom : Prénom : N° de licence : Signature	Jury 2 Nom : Prénom : N° de licence : Signature		

XIV- Annexe 4 : Grille d'évaluation test 3 - Dressage

Lieu / Date :

Nom du candidat / Prénom :

Déroulement : Présentation de la reprise définie AM 3 préliminaire 2010 / 2011 Le harnachement est conforme au règlement en vigueur pour la discipline du Dressage. Reprise à présenter sur un rectangle de 60 m x 20 m en filet ou bride - Éperons obligatoires

Fig	Mouvement	Idée directrice	Note <i>Facultatif</i>	Observation
1	A	Entrée au trot de travail.		
	X	Arrêt. Immobilité. Salut.		
	XC	Rompres au trot de travail		
2	C	Piste à main gauche.		
	SF	Changement de main au trot moyen		
	FAK	Trot de travail		
3	KE	Épaulement en dedans à droite	Correction et stabilité de l'angle. L'incurvation régulière.	
4	E	Volte à droite de 10 m	L'incurvation, l'attitude, le tracé La stabilité de la vitesse	
5	EH	Tête au mur à droite	Correction et stabilité de l'angle (peu marqué). Stabilité de l'incurvation et de la vitesse. Le passage du coin.	
	H	Progressivement redresser		
6	C	Arrêt 3 secondes, rompre au pas moyen	La correction de l'arrêt, la franchise du départ. Le contact et la nuque.	
7	MRV	Changement de main au pas allongé	L'attitude dépliée L'amplitude et la cadence	
	V	Pas moyen		
8	KF	Trot de travail	La franchise, correction de l'attitude	
9	FB	Épaulement en dedans à gauche	Correction et stabilité de l'angle. L'incurvation régulière.	
10	B	Volte à gauche de 10 m	L'incurvation, l'attitude, le tracé La stabilité de la vitesse.	
11	BM	Tête au mur à gauche	Correction et stabilité de l'angle (peu marqué). Stabilité de l'incurvation et de la vitesse.	
	M	Progressivement redresser		
12	C	Galop de travail à gauche	Correction du départ et de l'attitude Le passage du coin H	
	CH	Galop de travail		
13	HM	Demi-cercle de 20 m de part et d'autre de la ligne du milieu avancer les mains et rompre le contact le cheval conservant son attitude	La stabilité de la vitesse et du maintien de l'attitude pendant la "remise de main", les 2 rênes clairement détendues sur 2 foulées	
14	MCHS	Galop de travail	La stabilité du galop, le passage des coins. L'incurvation, l'attitude. Le diamètre.	
	S	Cercle de 12 m		
15	EF	Changement de main	La stabilité du galop et de l'attitude. La correction du changement. La nuque et le cheval droit.	
	vers L	Changement de pied de ferme à ferme ou en l'air continuer jusqu'en F		
16	FAKV	Galop de travail, épaulement en avant	Le passage des coins. La stabilité du galop. et le redressement. L'énergie et la franchise des transitions montantes	
	VH	Galop moyen.		
17	H	Galop de travail	La netteté de la transition, la rectitude	
18	HCMR	Galop de travail	La stabilité du galop, le passage des coins. L'incurvation, l'attitude. Le diamètre.	
	R	Cercle de 12 m		
19	BK	Changement de main	La stabilité du galop et de l'attitude. La correction du changement. La nuque et le cheval droit.	
	vers L	Changement de pied de ferme à ferme ou en l'air continuer jusqu'en A		
20	A	Doubler dans la longueur	Le tracé, cheval droit Les transitions La correction de l'arrêt et l'immobilité Le contact et la nuque	
	X	Passer au pas moyen		
		Arrêt, immobilité, Salut		

Nom du candidat / Prénom :

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
Locomotion et orientation du cheval			
<u>Position, assiette, fonctionnement du cavalier</u>			
Qualité de la présentation : tracé, précision, correction des exercices			
<u>Correction dans l'emploi des aides</u>			
<u>Justesse du travail présenté - impulsion, cadence, harmonie</u>			
TOTAL : 3 Soulignés : Acquis incontournables 4 Acquis minimum pour que le test soit acquis			
Commentaires obligatoires si non acquis :			
Résultat du test 3 Dressage.			<input type="checkbox"/> Acquis <input type="checkbox"/> Non Acquis

Jury 1 Nom :
Prénom :
N° de licence :
Signature

Jury 2 Nom :
Prénom :
N° de licence :
Signature

XV- Annexe 5 : Grille d'évaluation test 4 - Sauts d' Obstacles

Lieu / Date :

Nom du candidat / Prénom :

Déroulement :

Présentation du parcours défini. Le harnachement est conforme au règlement en vigueur pour la discipline du concours de saut d'obstacle Division Amateur.

Définition du parcours :

- 10 à 12 obstacles mobiles dont 1 combinaison minimum correspondant à un parcours de niveau Amateur 2 Grand prix,
- Longueur du parcours : de 400 à 500 m pour une vitesse de 350 m/mn
- Hauteur : 105 à 110 cm.

Parcours :B = barre / C = chute / R = refus / P : précède / E : en retard :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

- 1 chute : Non Acquis
- Non exécution de la totalité du parcours : Non Acquis
- Grosses fautes : Non Acquis
- Attitude dangereuse : Non Acquis

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
<u>Correction du train et du tracé</u>			
Correction des abords (encadrement)			
<u>Aisance et fonctionnement du cavalier à l'obstacle : fixité liant</u>			
Correction et justesse de l'emploi des aides: équilibre, fluidité régularité, harmonie			
TOTAL : 2 Soulignés : Acquis incontournables 3 Acquis minimum pour que le test soit acquis			
Commentaires obligatoires si Non Acquis :			
Résultat du test 4 Sauts d' Obstacles.		<input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non Acquis

Jury 1 Nom : Prénom : N° de licence : Signature	Jury 2 Nom : Prénom : N° de licence : Signature
--	--